

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 MAI

CAPITULARDS

La pression officielle, le trou fait aux fonds secrets, la capitulation des modérés devant ceux qu'il y a un mois ils excommuniaient au nom de la dignité et de la stabilité de la République, tout cela réuni a donné, dimanche, à Toulouse, en gros et en détail, 53,437 voix au citoyen Calvinhac. Le candidat conservateur, M. Duboul, en a obtenu 53,006. Total 134 voix de majorité en faveur du porte-drapeau de MM. Hébrard et Basly.

C'est maigre, et le légendaire Pyrrhus n'a peut-être jamais remporté d'aussi néfaste... victoire.

Nous convenons toutefois qu'une fraction de la République, la plus violente, a le droit de se réjouir de la journée de dimanche. Elle avait d'ailleurs, elle le prouve, d'autres sujets de joie.

On se rappelle de quelles fureurs la presse radicale a flambé lors de la condamnation à mort — pour la frime — de l'anarchiste Duval, cet aimable citoyen qui, après avoir pénétré, avec effraction, dans le logement d'un artiste, avait volé, incendié, essayé d'assommer un agent de police qui venait le déranger dans ses exercices, et finalement se vantait devant le tribunal de tous ses hauts faits au nom du droit de la Révolution.

Bien entendu, l'anarchiste voleur et incendiaire presque assassin n'a pas subi sa peine. Il y a même lieu de croire qu'il sera très prochainement rendu à ses chères études — comme un simple Rochefort — et nous ne serions nullement étonnés de voir son nom figurer sur les listes électorales municipales que patronneront le 8 mai l'*Intransigeant*, le *Mot d'Ordre*, la *Lanterne*, etc., etc.

L'indulgence de ces aimables journaux pour les revendications sociales à la pince-monsieur, au surin et au pétrole, a porté ses fruits. L'anarchisme réclame hautement sa place au grand soleil de la République.

Il a ses journaux, ses fabriques, ses règlements. Il publie ses comptes-rendus. Voici, par exemple, une petite brochure, l'*Indicateur anarchiste*, qui contient de précieux renseignements.

Après avoir donné les différentes méthodes pour la meilleure fabrication des bombes explosives, des cigarettes incendiaires, etc., l'*Indicateur* note la manière de faire « suicider » un bourgeois, ou un autre suppôt de la bourgeoisie ; s'il est chasseur ou tireur, « on prend, dit-il, une des cartouches dont il se sert, on vide toute la poudre, que l'on remplace par du fulminate de mercure, ou autre poudre brisante. En se servant de cette cartouche, l'arme éclate, et le gibier atteint est le bourgeois. »

Puis voici, toujours dans l'*Indicateur*, des recommandations importantes — c'est le texte du paragraphe — aux frères en révolution :

« Dès que la lutte sera engagée, le devoir de tous les révolutionnaires sera d'entraver les communications des ennemis. Pour cela, couper les rails de chemin de fer, les fils télégraphiques et téléphoniques ; ouvrir toutes les bouches d'eau afin d'inonder les égouts et d'arrêter la marche souterraine des troupes.

» Surtout, si le premier mouvement révolutionnaire part d'une grande ville, que nos camarades des autres localités ne restent pas inactifs. Tous ceux qui habitent une petite ville ou un simple village doivent instantanément organiser la révolte et viser par dessus tout à désorganiser la force gouvernementale et à exproprier la bourgeoisie, autant pour lui ôter ses puissants moyens d'action que pour établir le communisme anarchiste.

» Que tous les monuments qui pourraient servir de point de ralliement à une autorité quelconque soient jetés bas, sans pitié ni remords.

» Camarades, bronzes vos cœurs, car il faudra beaucoup de haine pour accomplir ce nettoyage des écuries d'Augias. Faites sauter les églises, les couvents, les casernes, les prisons, les préfectures, les mairies,

etc., etc. Brûlez toutes les paperasses administratives partout où elles se trouvent. Au feu les titres de propriété, de rentes, d'actions, d'obligations, etc. ! Au feu les hypothèques, les actes notariés, les actes de sociétés, etc. ! Au feu le grand-livre de la dette publique, ceux des emprunts communaux et départementaux, etc. ! Au feu les livres des banques et des maisons de commerce, les billets à ordre, chèques, lettres de change, etc. ! Au feu les papiers de l'état-civil, de recrutement, de l'intendance militaire, des contributions directes ou indirectes, etc. ! Au feu tous ces papiers malsains, titres de l'esclavage de l'humanité, défendus par des millions de soldats, de policiers, de magistrats de toutes sortes ! »

La citation est un peu longue, mais elle est instructive. Elle montre à quel degré de cynisme audace les indulgences coupables des gouvernants et de la presse de la République ont amené ou plutôt ramené, car nous l'avons déjà vue à l'œuvre aux lieux du pétrole, la bande anarchiste.

Nous savons bien que beaucoup de journaux républicains modérés condamnent ces Duval et les traitent de « fous furieux ».

Mais, hélas ! ces modérés ne nous ont-ils pas toujours donné, ne nous donnaient-ils pas dimanche encore à Toulouse l'exemple de la faiblesse, disons le mot, de leur lâcheté, devant ceux qu'ils ont eux-mêmes dénoncé comme les pires ennemis de la société ?

Et ceux qui ont si facilement capitulé devant les Camelinat, les Basly et les Calvinhac oseraient-ils répondre qu'ils ne capituleront pas demain devant les Duval ?

ÉDOUARD GRIMBLOT.

LA PREMIÈRE DE « LOHENGRIN »

Tant tués que blessés, il n'y a que des carreaux cassés, des gosiers enroués, et des vêtements trempés... sans parler des gens... ennuyés.

Tel est le résultat de cette soirée en vue de laquelle le gouvernement de la Répu-

blique, absolument confiant dans la sagesse de son bon bourg-pourri républicain et dans les moyens dont il dispose pour défendre le pays au cas où une cascade parisienne deviendrait compromettante, avait cru devoir mettre sur pied le ban et l'arrière-ban de sa police, ses gardes républicains et au besoin les troupes de la garnison de Paris.

Il y a eu beaucoup de tapage musical à l'intérieur de l'Eden et pas mal de sifflets à l'extérieur. Au nom de la liberté on a voulu empêcher les aspirants spectateurs d'entrer, et au nom de la liberté on a mis la main au collet de ceux qui voulaient siffler le *Lohengrin* de Wagner. Gouvernement et populace ont rivalisé d'arbitraire.

C'est très républicain.

Sans les torrents d'eau et les rafales qui avaient fait des ruisseaux de la rue Boudreau un Escaut en miniature, le *chahut* eût pu, en raison même, peut-être, des armements ridicules du gouvernement républicain, se transformer en émeute à l'intérieur et en *casus belli* à l'extérieur.

N'est-elle pas navrante cette sécurité républicaine qui fait qu'à l'intérieur et à l'extérieur l'ordre et la paix peuvent être compromis par le sifflet d'un gavroche ou l'air suraigu d'un ténor ?

Vers sept heures, les groupes ont commencé à se former ; cependant ce n'est qu'à huit heures que le tapage s'est produit. On a crié : A bas Wagner !... on a crié : A bas Lamoureux !... on a chanté la *Marseillaise* et *En revenant de la revue*, cette chanson de Paulus, chanson cocasse et inoffensive qui devient un chant patriotique !

Les spectateurs qui rentraient à l'Eden étaient hués, quelquefois insultés ; il y a eu même quelques coups échangés : mais pas mort d'homme, heureusement.

Le plus fâcheux, c'est que les « patriotes » ont jeté des pierres contre les vitres de l'Eden : une ou deux ont pénétré dans le foyer, sans faire de mal à personne heureusement.

M. Caubet, chef de la police municipale, présidait aux mesures d'ordre. Nous devons avouer que, contre l'ordinaire, les agents

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPRANC

Madeleine venait d'entrer, et lentement ses yeux faisaient le tour de la misérable chambre. Le lit avait été vendu, il ne restait qu'un matelas posé sur des saogles, une armoire à demi brisée par la brutalité de l'ivrogne montrait ses flancs vides. Tout le linge était au mont-de-piété et, faisant contraste, étaient rangées en ligne, sur une table boiteuse, des poupées élégantes, en costumes de soie rose ou de satin ponceau.

Lise les habillait pour des magasins de jouets. Janvier entrait par dessous la porte dans cette mansarde, véritable Sibérie, et apportait les maux cruels d'un rude hiver : la toux qui déchire, les doigts engourdis, les pieds gelés, toute la misère noire d'un temps de blanche neige. Et pourtant, au milieu de ce dénuement absolu, Lise ne se plaignait pas.

Sur le mur au papier crevé, un crucifix en bois grossier donnait à la sainte ouvrière une force surhumaine. Qu'elle avait entendu d'éclats de son âme et vu de larmes dans ses yeux, cette humble

croix ! Quand le cœur de Lise était trop plein de sentiments refoulés, elle osait tout dire au confident divin, tout raconter à ce Dieu qui s'est fait pauvre, misérable, un crucifié ; à ce roi du ciel qui s'est dépoillé de sa pompe divine pour être mieux compris de ses enfants malheureux.

Lise se leva à l'approche de la visiteuse. Elle se soutenait au dossier de sa chaise pour ne pas tomber. A un doigt de la tempe, elle avait une tache presque couleur d'encre. C'était l'empreinte du talon de la bête fauve en fureur. Le doux visage de Lise eut un sourire lorsque Madeleine, M^{me} Dubois comme on l'appelait dans la mansarde, lui tendit la main, et ses yeux brillèrent d'une joyeuse gratitude.

— Déjà au travail, dit Madeleine surprise de ce courage.

Lise avait repris sa place sur la chaise de paille, et cousait une dentelle blanche sur la traîne de soie bleu tendre d'une robe de poupée.

— Ah ! madame, répondit la martyre avec sa douceur inaltérable, je vous le disais, c'était peu de chose ; et puis, quand on est pauvre, on n'a pas le temps d'être malade ; il est impossible de rester à se dorloter. Vous comprenez, madame, que l'aiguille ne peut s'arrêter, puisqu'elle gagne le pain.

Elle était pâlie par les veilles ; mais sérieuse, résolue, elle ajouta :

— Voyez-vous, madame, on travaille jusqu'à ce que l'on meure, et la vie passe comme cela. Les pauvres gens ne sont pas souvent heureux ; mais qu'est-ce que cela fait, ceux qui pleurent en bas seront si joyeux en haut. Après la terre, le ciel. Là, tout sera oublié.

Une sérénité grave passa sur son visage amaigri. — Je ne sais pourquoi je viens de me plaindre ; parfois j'ai peur que ma petite fille ne manque de pain... J'ai tort... la Providence n'est-elle pas là ?

L'enfant leva ses grands yeux sombres sur sa mère et lui sourit. Dans ses petites mains rougies elle tenait un énorme balai. Elle avait mis en ordre les quelques débris de meuble, balayé la chambre avec soin. Quant à Sorel, assis sur un escabeau, la tête baissée, l'air confus, il regardait sa femme et sa fille ; il écoutait aussi les paroles résignées de Lise ; deux grosses larmes roulaient sur ses joues ; du revers de sa main calleuse il les essuya, et quitta la chambre sans rien dire à Madeleine.

— Voyez, madame, fit l'ouvrière, comme il est doux, ce matin. Non, vrai, il n'est pas méchant, c'est cette boisson qui fait tout le mal. J'espère qu'il changera un jour. Je le demande au Ciel. Les âmes ont coûté le sang d'un Dieu, elles peuvent bien nous coûter des souffrances.

Madeleine ne pouvait comprendre tant de générosité et de courage ; elle n'avait pas pénétré

le secret des âmes pieuses.

— Et vous avez toujours été ainsi, dit-elle ; toujours répondant par la bonté aux violences de votre mari ; toujours pardonnant ?

Une faible rougeur colora les joues de l'ouvrière.

— Oh ! madame, c'est bien mal, sans doute. Non, je n'ai pas toujours été ainsi. Dans les premiers temps, quand je le voyais mettre tant de misère chez nous, j'avais envie de me venger. Oh ! madame, si vous pouviez savoir, quand il avait brutalisé ma fille, dans quel état j'étais ! J'avais envie lorsqu'il dormait, assommé par l'ivresse, de prendre le tisonnier et de lui fendre la tête. Mais je faisais le signe de la croix et le bon Dieu m'aiderait, alors je pleurais sur ma mauvaise pensée.

— Et vous n'avez jamais eu le désir de divorcer ?

Lise remua la tête. — Nous séparer !... Divorcer !... Mais ce n'est pas possible. Le mariage ne se brise que par la mort. J'ai juré à l'autel de donner ma vie à Sorel et l'on ne peut dire à Dieu des paroles trompeuses. Mentir au ciel !... Pensez donc. On doit agir comme on a promis.

Il y avait une mélancolie résignée au fond de ses prunelles lorsqu'elle répéta :

— Non, madame, il ne faut pas quitter son mari, il faut se dévouer au père et aux enfants. Et puis, voyez-vous, quand, au lit de mort, un homme se dit : « Ma femme ne m'a jamais causé

n'ont pas trop contribué à augmenter le désordre.

Ils ont fait dégager avec une douce énergie les abords de l'Eden pour empêcher le siège de cet établissement peu fortifié. Les manifestants, refoulés, se sont groupés en rangs pressés et ont commencé à siffler avec un entrain digne d'une meilleure cause.

On croyait que le Quartier-Latin donnerait beaucoup; mais en tout il n'y avait qu'une dizaine d'étudiants.

Il y avait beaucoup d'hommes politiques dans la salle, notamment MM. Clémenceau, Rochefort, Douville-Maillefeu. Leur présence a été très désobligeamment commentée par les manifestants.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

APRÈS L'ÉLECTION CALVINHAC

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Demain, certainement, on recommencera à nous prêcher, dans les journaux de l'Union républicaine, la nécessité de la résistance au radicalisme, la nécessité d'un gouvernement sage, ferme, résolu à ne se point laisser entraîner vers la gauche.

« Quand on a deux morales, l'une pour les temps ordinaires, l'autre pour les jours de scrutin, quand on se résigne à soutenir le dimanche des candidats d'extrême gauche, sauf à se dédommager en luttant le lundi contre le radicalisme, on risque fort de désorienter les gens auxquels on s'adresse, d'affaiblir l'autorité des conseils que l'on donne, et de n'inspirer ni beaucoup de confiance aux modérés que l'on exhorte, ni beaucoup de frayeur aux révolutionnaires que l'on fait mine de combattre. Ce qu'il y a de plus déplorable dans de pareilles palinodies, ce n'est pas le succès qu'elles assurent à tel ou tel candidat dans tel ou tel collège électoral; c'est l'effet général qu'elles produisent. Elles brouillent toutes les notions de moralité politique, et faussent jusqu'au sens des mots. Elles discréditent les idées modérées en les montrant, trois ou quatre fois par an, mises au service des radicaux les plus violents. Elles permettent aux monarchistes de soutenir que la formation d'un parti libéral, d'un parti de résistance d'ordre et de gouvernement est impossible sur le terrain de la République. »

L'ALLEMAGNE EN ARMES

On lit dans le *Gaulois* :

« Il est certain qu'un grand souffle guerrier parcourt, actuellement, les masses allemandes. De plusieurs points, on s'ébranle et un mouvement évident se produit sur la lisière de la frontière franco-allemande, où s'accumulent des corps de troupes qui, en temps ordinaire, ne sortent de leurs cantonnements que pour évoluer à peu de distance.

« Au surplus, d'importants mouvements de troupes sont ordonnés pour une période d'été où, habituellement, on laisse les armées se recueillir, en présence des manœuvres d'automne. Ainsi, nous apprenons

qu'en plein mois d'août, Mayence sera le théâtre d'importantes opérations exécutées par des pontonniers rhénans numéro 8 (Coblentz), le bataillon hessois, numéro 11 (Casse), le bataillon saxon, numéro 12 (Dresde), le bataillon wurtembergeois, numéro 13 (Ulm). Les états-majors de ces troupes suivront leurs corps respectifs.

« D'autre part, le colonel Schreiber, appartenant au grand état-major (section géodésique) sera chargé, à la même époque, d'exécuter de grands travaux techniques dans les provinces rhénanes et ailleurs.

« Enfin, certains services ordinaires de chemins de fer sont, d'ores et déjà, suspendus, à cause de l'encombrement de troupes et de matériel de guerre, dans les environs de Strasbourg et de Metz, et une fabrique de roborite, récemment créée à Hayen, vient de recevoir l'ordre supérieur de se tenir, dès maintenant, en mesure de fournir deux mille kilogrammes par jour de ce produit.

« Bref, aucun officier n'a le droit de quitter le territoire allemand, même pour vingt-quatre heures, sans une permission expresse, fort difficile à obtenir, émanant de l'Empereur : encore doit-il faire connaître exactement son adresse télégraphique. Les permissions au-dessus de huit jours passent au visa spécial du chef du grand état-major général de l'armée, le maréchal de Moltke.

« Tout ceci, ce nous semble, n'a besoin d'aucun commentaire. »

CHIFFRES COMPARÉS

Nous lisons dans une correspondance du *Salut public* de Lyon :

« Il y a quelques jours, un bataillon français était envoyé de Fontevault à Langres, dans l'Est. Or, d'après le *Progrès militaire*, ce bataillon comptait 306 soldats et 14 officiers, soit 320 hommes en tout. Multipliez ce chiffre par 4, vous obtenez 1,280 combattants pour le régiment. A la même époque, un bataillon allemand était dirigé d'Altona vers Strasbourg; quel était son effectif? 698 hommes, dont 22 officiers. La compagnie se compose donc, chez nous, de 80 hommes, et de 175 à 188 chez nos adversaires. Tirez maintenant les conséquences! Supposez que, demain, Bronsart de Schellendorf et Boulanger envoient à la même heure sur la frontière chacun 100 bataillons nouveaux, les badauds français battront des mains et féliciteront Boulanger d'opposer une poitrine française à chaque poitrine allemande. Mais, au fond, que représenteront les 100 bataillons de Boulanger? 32,000 hommes au plus; tandis que les 100 bataillons de Bronsart en représenteront 70,000 (exactement 69,800), c'est-à-dire plus du double. Voilà où nous en sommes! »

Ces chiffres sont de nature à soulever de patriotiques préoccupations. Ils ne justifient guère les éloges décernés à profusion au général Boulanger par son journal la *France militaire*.

Ajoutons que dans l'Est on juge avec une animation sévère la conduite de M. le ministre de la guerre qui laisse nos frontières

presque dégarnies de troupes.

Il s'est fait une légende autour du général Boulanger, grand organisateur de la défense nationale. Nous souhaitons qu'il s'en montre digne par une vigilante activité.

Mais les faits qui nous sont rapportés ne sont guère de nature à rassurer notre patriotisme. — Henry BRIEUG.

(France nouvelle.)

LES TRAVAUX DE LA FUTURE EXPOSITION

On travaille avec une activité dévorante au Champ-de-Mars pour l'Exposition — qui aura peut-être lieu en 1889 (?).

Huit cents ouvriers environ sont à l'œuvre dans les différents chantiers.

Le travail des fouilles est déjà avancé. Les difficultés à vaincre n'étaient pas minces, paraît-il, et elles étaient de natures différentes.

A tout instant les terrassiers rencontraient sous leurs pioches les substractions des palais des expositions précédentes; il fallait descendre une à une les pierres ou briser l'épaisse maçonnerie. Le travail était retardé d'autant.

En second lieu, comme les fondations étaient destinées à supporter le poids énorme du monument et de ses formes métalliques, le forage d'un grand nombre de puits a été reconnu indispensable. On en a donc creusé six cents à des profondeurs de six à sept mètres, les uns ronds et ayant 1 m. 50 de diamètre, les autres carrés et ayant 2 mètres de longueur sur un mètre de largeur. Dans ces puits ont été construits des piliers propres à assurer la solidité des édifices. Le fond est formé d'une couche épaisse de béton; au-dessus du béton est une maçonnerie très résistante en pierres meulières; le tout est couronné d'une table de ciment sur laquelle viendront et même viennent déjà s'élever les fermes métalliques. Il en est ainsi au palais des industries diverses où les forges de Saint-Denis ont, ces jours derniers, posé quelques fermes qu'on aperçoit du côté du palais des arts libéraux et aussi du côté de la grande galerie des machines.

L'une des parties les plus délicates de ce travail a été de maintenir à un niveau absolument constant la table supérieure des six cents piliers; on comprend, en effet, que la moindre différence de niveau eût pu être préjudiciable au bon agencement du système de fermes, partant à l'harmonie architecturale des lignes sinon à la solidité de la construction.

Ce résultat a été obtenu; au prix de bien des efforts, sans doute; mais il est obtenu à un dix millièmes près, c'est-à-dire qu'il était presque impossible d'atteindre à une approximation plus satisfaisante.

Des puits ont été également creusés pour les sous-sols du pavillon de l'exploitation; le travail de maçonnerie ne tardera pas à être entrepris sur ce point et tout fait espérer qu'il sera terminé vers la fin du mois de juin.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 mai.

La physionomie générale du marché est moins

pouvoir clore leurs paupières... Moi, je ne le puis plus... J'ai peur pour lui, peur pour mon pauvre enfant... Ah! serait-ce vrai?... Dieu punit-il les mères sur les fils?

Elle ajoutait :

— Si je priais comme Lise!

Elle s'agenouillait sur le prie-Dieu d'Henri, et joignait les mains devant une statuette de Notre-Dame-de-la-Victoire, très aimée de l'enfant; mais ses terreurs ne s'éloignaient pas.

Pourquoi donc sa prière était-elle inefficace? C'est que Madeleine repoussait ce texte de l'Évangile : « Lorsque vous aurez porté préjudice à quelqu'un, allez trouver votre frère, demandez-lui pardon, et réparez l'injustice. » Était-ce le préjudice fait au père et à l'aïeule du jeune Henri de Jörn-Brabourg qui formait ce voile, cette barrière invisible, ce mur infranchissable entre son âme et la possibilité de la prière constante?

(A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & Co, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Haux-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHARGE CERTAINES DE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

bonne : 3 0/0, 80.25 ; 4 1/2 0/0, 108.15.

On a traité l'action du Crédit Foncier à 1,352. Les obligations foncières et communales ont eu un bon courant d'affaires, elles s'offrent tout naturellement aux capitaux de l'épargne comme un placement de tout repos, elles vont d'ailleurs profiter du surplus des souscriptions de l'emprunt municipal.

La Société Générale maintient très fermement sur le marché du comptant son cours de 436.25.

La Banque d'Escompte est très demandée à 450. Il faut s'attendre à voir ce niveau rapidement franchi.

Pas de changement sur l'action de Dépôts et Comptes courants immobile à 607.

Nous remarquons dans le bilan de l'Abeille-Via que cette compagnie a acheté pour 800,000 francs de nues propriétés en 1886. L'Abeille a pour ce genre d'opérations des conditions particulièrement avantageuses, aussi est-ce à elle que s'adressent de préférence les personnes qui ont des nues propriétés à céder.

Les polices A B de l'Assurance Financière sont l'objet de demandes suivies, les coupures de 100 fr. et de 500 fr. les mettent à la portée des petits capitalistes qui s'y emploient avec raison.

L'action de Panama est très ferme. Les transactions ont lieu à 407.

Le marché des chemins de fer est calme. Les obligations sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

LES PROMOTIONS DANS LA CAVALERIE

La date des nominations n'est pas encore fixée. Il est vrai qu'actuellement il y a peu de vacances, tout au plus deux colonels, deux lieutenants-colonels, cinq ou six chefs d'escadrons et une douzaine de capitaines.

Si les nominations tardent quelque temps à paraître, les chiffres ci-dessus seront naturellement un peu augmentés.

LES EXERCICES DE NUIT

Les troupes d'infanterie vont effectuer des exercices de nuit.

Une circulaire ministérielle très complète réglemente ces exercices qui comprendront : des marches, l'occupation ou l'évacuation d'une position à l'insu de l'ennemi, des reconnaissances, des dispositions pour une attaque, l'enlèvement d'une grand-garde, d'un poste ou d'un village. Les exercices se feront dans la deuxième moitié de la nuit, de manière à être terminés au lever du soleil. Les troupes qui y auront pris part ne prendront qu'à midi le service journalier.

Le général Boulanger espère que les officiers trouveront, dans le choix et dans l'exécution de petits problèmes tactiques, l'occasion de montrer leur esprit d'initiative et leurs qualités militaires; les soldats se familiariseront avec les formes et les teintes que prennent dans l'obscurité les choses extérieures; ils apprendront à se reconnaître, à distinguer les bruits, à franchir les obstacles; ils perdront l'appréhension que causent les mouvements de nuit et seront en mesure d'être employés efficacement soit pour l'attaque, soit pour la défense dans l'obscurité.

Dans chaque garnison, il y aura désormais au moins un exercice de nuit par semaine. Les chefs de corps préviendront à l'avance les maires, afin que les populations ne soient pas surprises par ces mouvements de troupes. On s'abstiendra, du reste, d'employer les batteries de tambour. Les ordres se transmettront en silence dans les mêmes conditions qu'à la guerre. La durée des exercices variera entre 3 et 6 heures, suivant les circonstances.

Quand les troupes rentreront en ville après 6 heures du matin, les clairons pourront sonner la marche.

MARIAGES MILITAIRES

On annonce le mariage de M. Jacques-Marie-René, vicomte Picot de Vaulogé, capitaine instructeur d'équitation à l'École de Saumur, avec M^{lle} Charlotte-Marie-Nicole de Ludre.

Mardi dernier, en l'église Saint-Augustin de Paris, la bénédiction nuptiale a été donnée à M. le vicomte de Montoux, sous-lieutenant au 18^e dragons, et à M^{lle} Louise de La Rochette.

Nous apprenons le prochain mariage, à Semur (Côte-d'Or), de M. François Miron d'Ansy, lieutenant au 9^e dragons, avec M^{lle} Jeanne du Saussois.

Le fiancé descend du célèbre François Miron, qui occupait les plus hautes fonctions sous Henri IV. La statue de son aïeul figure à la façade de l'Hôtel-de-Ville.

la moindre peine », il est bien près de s'attendrir. Le bon Dieu a entendu nos prières, et il s'en souvient à ce moment terrible.

Onze heures sonnent au clocher voisin. Lise chercha, sous le matelas, le porte-monnaie qu'elle y avait caché pour le soustraire à Sorel. Elle y prit quelques décimes, et envoya sa petite fille Jeanne acheter des provisions. Puis, pâle, se soutenant à peine, elle se mit à préparer le repas de son bourreau.

Madeline la quitta profondément impressionnée. Dans cette mansarde dépeuplée, elle avait entendu le plus touchant des discours, un discours simple comme tout ce qui est grand. C'était vraiment une parole d'éloquence chrétienne. Cette pauvre ouvrière, qui ignorait toutes les sciences, tous les arts, qui ne savait rien que lire un texte de l'Évangile et le comprendre, venait de lui faire entrevoir la sublimité.

Madeline multiplia ses visites chez son humble voisine.

Souvent elle lui apportait de petites douceurs pour sa fille, et plus elle admirait cette créature souffrante et si pleine de mansuétude, plus, intérieurement, elle s'humiliait, plus elle s'abaissait et prenait en aversion ses fautes passées... ce divorce qu'elle n'avait rien fait pour empêcher, qu'elle avait même demandé la première, par orgueil, et ce vil mensonge, par lequel elle s'était vengée des

dédains de l'aîtière douairière... Oh! que, maintenant, ces fautes pesaient lourdement sur ses épaules! C'était un accablant fardeau, dont elle ne pouvait se délivrer.

Du jour où Madeleine apprit à connaître intimement Lise, elle entra dans la période des remords. Les heures de la journée passaient encore, rapidement emportées par le travail incessant, mais ses nuits n'étaient qu'une longue angoisse. Si elle s'endormait, des rêves terribles la secouaient, l'éveillaient en sursaut, la faisaient se dresser. Il lui semblait voir comme un nuage couleur d'encre, enfermant tous les malheurs, et le nuage gagnait... et venait jeter son ombre sur la tête blonde et souriante de son fils endormi.

Et, Madeleine, épouvantée, murmurait :

— Oh! tous les malheurs sur moi, tous; mais que ses jeunes épaules ne soient pas chargées de mon fardeau.

Elle demeurait éveillée, elle allumait sa lampe, espérant que cette clarté ferait évanouir son idée fixe; mais on n'empêche pas la conscience de crier, pas plus qu'on n'empêche l'Océan de se plaindre. Alors, elle se levait aux pâles lueurs de l'aube, elle appuyait son front brûlant sur la vitre froide, et regardait, devant elle, les maisons alignées encore paisibles.

— Il y a pourtant dans ces demeures des gens qui dorment, se disait-elle. Ils sont heureux de

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Hier soir a eu lieu l'inauguration du Café du Commerce, nouvellement restauré par son propriétaire, M. Chivert, avec un goût parfait et dans le style des établissements de ce genre les plus en vogue de la capitale.

La foule qui se pressait dans les diverses salles était si compacte que la circulation devint bientôt difficile. Chacun voulait profiter de cette inauguration pour admirer les décors si luxueux que le chef de l'établissement a su agencer avec art et rendre plus resplendissant encore par d'heureux effets de lumière dans des glaces artistement multipliées.

Les consommateurs ont pris part avec empressement à une magnifique tombola organisée par M. Chivert, et ont félicité ce habile propriétaire de la soirée si cordiale qu'il offrait à ses concitoyens.

M. Baudriller, horticulteur à Saumur, a transformé les salles en jardins délicieux avec des plantes les plus rares, et l'Harmonie Saumuroise, qui prêtait son gracieux concours, a fait entendre quelques jolis morceaux, donnant ainsi plus de relief à cette réunion.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur commencera ses concerts d'été dans le Square dimanche prochain 8 mai, à 8 heures du soir.

Programme.

Le Refrain des Montagnards, pas redoublé.
Martha, fantaisie.
Boléro, solo d'alto.
Richard Cœur-de-Lion, fantaisie.
Les Sauterelles, polka pour piston.
Le Flamand, allégo militaire.

En cas de mauvais temps, le concert sera remis au dimanche suivant.

Le Chef de musique,

V. MEYER.

Par décision ministérielle du 4 mai :

M. le général de division Millot, membre adjoint du comité consultatif de l'infanterie, a été nommé au commandement de la 13^e division d'infanterie (9^e corps d'armée) et des subdivisions de région de Châtelleraut, de Tours, d'Angers et de Cholet, à Angers, en remplacement de M. le général Deffis.

M. le général de division Deffis, sénateur, a été nommé au commandement de la 10^e division d'infanterie (8^e corps d'armée), à Paris, en remplacement de M. le général Sée, placé dans la section de réserve.

ANGERS.

Courses de vélocipèdes. — Des courses de vélocipèdes doivent avoir lieu, à Angers, dans l'allée du Mail, jeudi 19 mai, à deux heures.

40 prix environ, de 10 à 200 francs et

de nombreuses médailles seront distribués.

Dimanche 22 mai, course de fond de une heure à cinq heures. — Droit de courir, 20 francs. Ce droit sera réduit à 10 francs pour les coureurs ayant pris part aux courses du jeudi.

Prix : 1^{er}, 300 fr.; 2^e, 200 fr.; 3^e, 100 fr.; 4^e, 50 fr.; 5^e, 30 fr.; 6^e, 20 fr.

La distance à parcourir pour être classé est de 80 kilomètres.

Assassinat à la Maître-École

A ANGERS

Près de la gare de la Maître-École, dans le chemin du Petit-Montréjault, existe une petite rue où habitait, dans une maisonnette dont il était propriétaire, le nommé Le Pladec, fossoyeur du cimetière, veuf et âgé de 60 ans.

Le Pladec avait à son service une domestique, âgée de 45 ans.

Lundi soir, dit la *Petite France*, il alla acheter de la charcuterie chez le sieur Vendreau, débitant et charcutier, à l'angle de la rue Montréjault.

A partir de ce moment, Vendreau ne revit plus son client. Inquiet, il alla frapper à sa porte, mais il n'obtint pas de réponse. Alors il prit une échelle, monta sur le mur et pénétra ainsi dans la propriété.

Ayant regardé par une fenêtre, il aperçut Le Pladec couché tout habillé, la tête tournée du côté du mur. Il l'appela de nouveau, mais en vain.

Vendreau fit aussitôt prévenir la police, qui se transporta sur les lieux et constata qu'un assassinat avait été commis.

Le Pladec avait le crâne fracturé. De plus, on remarquait sur le cou des traces de mains, ce qui permettait de croire à une strangulation.

Le lit était inondé de sang. On a constaté le vol d'une montre, de bijoux et d'effets.

Vendreau a déclaré que mardi matin, à 4 h. 1/2, la femme Tassel, domestique de la victime, était sortie en emportant deux énormes paquets.

A 6 heures 1/2, elle serait revenue à la maison, puis en serait repartie avec deux autres paquets. A midi, elle aurait été vue une dernière fois prenant la direction du pont.

Dernière heure. — La police vient d'arrêter un sieur Lamour, fossoyeur comme Le Pladec.

Il est soupçonné de complicité dans le crime.

La femme Tassel est activement recherchée.

CHOLET.

Départ de prisonniers pour les assises. — Grand émoi, lundi matin, à Cholet; toute la population était sur pied. Comme une trainée de poudre, le bruit s'était répandu que les incendiaires Boivin et C^o allaient partir à Angers pour passer aux assises.

Dans un rien de temps, les abords de la prison furent pris d'assaut et tout le monde se demandait : Vont-elles venir ? Est-ce bien

vrai qu'elles partent ? N'a-t-on pas fait circuler cette nouvelle pour nous faire courir ?

L'attente ne fut pas longue; un bruit sourd se fit entendre : c'était la porte de la prison qui s'ouvrait, et l'on vit apparaître un, deux, trois gendarmes, puis une longue file de prisonniers, deux par deux, et enfin le cortège fermé par le brigadier et le maréchal des logis de gendarmerie.

Le mot d'ordre fut immédiatement donné. On se le passait de bouche en bouche et l'on entendait de distance en distance : « Attention, vous autres, les voilà ! »

Tous ces curieux s'étaient rangés de chaque côté de la rue et dix prisonniers défilèrent, les uns la tête haute, les autres le visage caché par des mouchoirs et les derniers se traînant à la chaîne.

Ce cortège, qui se rendait à la gare en traversant les rues François Tharreau, Travot, Nationale et du Paradis, était dirigé sur Angers. Il était composé :

Des incendiaires Boivin, Cartault et Lamé.

De l'empoisonneuse de Champloceaux avec son amant.

Des assassins et voleurs de Chemillé.

A l'arrivée à la gare, la cour était pleine de monde (principalement de femmes); à chacun ou chacune disait son mot, on commentait les condamnations qui allaient être prononcées.

Finalement, le coup de sifflet de la locomotive se fit entendre, et le train fila sur Angers.

La femme Chardonneau, inculpée de complicité dans l'affaire de Chemillé, ayant été mise en liberté mardi dernier, a été arrêtée de nouveau dimanche et est partie avec les prévenus. (Ralliement.)

LES COURSES DE CHOLET

Les courses de Cholet auront lieu, cette année, le dimanche 28 août.

PALAIS-ROYAL

Bijouterie, fantaisie, choix splendide.

PALAIS-ROYAL

Maroquinerie fine et ordinaire.

PALAIS-ROYAL

Bois sculpté, articles suisses.

PALAIS-ROYAL

Chinoiserie, laques, potiches, coquillages.

PALAIS-ROYAL

Peignes riches et ordinaires.

PALAIS-ROYAL

Articles de fumeurs, cuir et métal.

PALAIS-ROYAL

Lunettes et pince-nez, étuis.

PALAIS-ROYAL

Eventails et écrans.

PALAIS-ROYAL

Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean

SAUMUR.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hô-

pital, et le dépôt de ses produits à Paris, 10, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Epicierie Centrale de Saumur, des bonbonnes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Théâtre de Saumur

JEUDI 5 mai 1887,

CONCERT

Donnée par

M. André GRESSE, pianiste, avec le concours de M^{lle} Galitzin, violoncelliste russe, M^{me} de Nuovina, du Théâtre Royal de la Scala de Milan, M. Georges Piter, chanteur comique et chanteur de genre, premier sujet des Concerts des salles Erard, Pleyel, Herz, de Paris, et de M. Goubeault, violoniste.

Programme

1. Fantaisie concertante pour piano, violon et violoncelle (Ketten), par MM. Gresse, Goubeault et M^{lle} Galitzin.

2. Valse de Faust (Gounod), chantée par M^{me} de Nuovina.

3. A Marche funèbre (Chopin); B chant sans paroles et polka (Tschalkowsky), par M. Gresse.

4. Les Lunettes de ma grand'mère (œuvre couronnée par l'Académie française), paroles de Malabon, musique de Piter, chantées par M. G. Piter.

5. A Regrets (X); B Gavotte (G. Marie), par M^{lle} Galitzin.

6. Air du Cid (J. Massenet), chanté par M^{me} de Nuovina.

7. Grande Valse de concert (Moszkowsky), par M. Gresse.

8. Un Réve de jeune fille (Lefranc et G. Piter), chanté par M. G. Piter.

9. Sérénade et mazurka (Wienawsky), par M^{lle} Galitzin.

10. Boléro (Melibes), chanté par M^{me} de Nuovina.

11. A Fête bressane (Henry Ghys); B Thouram battant! marche militaire (Kowalsky), par M. Gresse.

12. Viens, mon cœur! d'après le cantique de Salomon (Gounod), mélodie pour chant, violoncelle et piano, par M^{me} de Nuovina, M^{lle} Galitzin et M. Gresse.

13. A Crépuscule (Massenet); B Chanson slave (Seligmann), par M^{lle} Galitzin.

14. Un Bon placement (G. Piter), chanté par l'auteur.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE RETOUR DU MARIN

— Vous lui obéirez ?
— Pas plus que vous à M. Guillaume; car vous m'aimez autant que je vous aime, n'est-ce pas, Claude ?

— Oui! oui! sinon davantage; et toujours!

Ceci prononcé les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, était sanctionné par un baiser, le premier que la jeune fille eût accordé, quand la voix de Catherine éclata comme un tonnerre.

— Scélérat! coquine! je vous y prends! Vous ne soutiendrez pas que j'ai mal vu, mal entendu, j'imagine ?

Suzanne et Claude n'étaient pas revenus de leur émotion que l'oncle Crochu criait à son tour comme un aveugle, ne concevant pas que son neveu tardât à lui répondre.

Celui-ci fit donc doublement acte de prudence en gagnant au large, sans répondre à la cabaretière.

Suzanne aurait voulu l'imiter: une rude poigne s'y opposa.

— Vous avez donc juré, mademoiselle, de vous conduire éternellement comme une ingrate ?

— MARRAINE...

— Je vous avais interdit l'échange d'un mot, d'un salut même, avec ce freloquet. Voilà comment vous m'écoutez ?

— Il m'aime tant !

— Gaspard Beaudouin vous aimera, lui aussi, bien mieux.

— Mais moi ?...

— Vous serez fière d'épouser un brave sujet dont le chemin n'est plus à faire; tandis que votre Claude, un barbouilleur, qui a besoin que d'autres s'en mêlent pour des tableaux grands comme un mouchoir de poche...

— MARRAINE! interrompit Suzanne avec un grain de malice involontaire, le vrai, l'unique tort du pauvre garçon que vous me refusez est d'avoir pour oncle M. Guillaume, que vous détestez.

— Je ne m'en cache pas; ah! oui! je le hais ! Il me ruine, cet homme, il me ruine.

— Quant à la fortune, ce n'est pas elle qui me tente.

— Tu dis cela parce que l'époux de ton choix a ce qu'on appelle des espérances; mais l'héritage qui doit lui revenir est moins gros que l'on ne pense. Gaspard, au contraire, est le filleul d'un vieux Crézus qui lui laissera tout son bien.

— La fortune, répéta la jeune fille, ne fait pas

le bonheur.

— Heu! heu! elle y contribue, et bien sotte qui la dédaigne !

Suzanne, avec ses accents les plus doux, continua :

— Vous qui m'avez servi de mère, n'exigez pas un si dur sacrifice. M. Gaspard, que j'ai perdu de vue à un âge où mon cœur était muet et qui était un homme quand j'étais encore une toute petite fille, n'aura pas de peine à m'oublier, en admettant qu'il ait sérieusement songé à moi, ce dont je doute. Vous vous réconcilierez avec M. Guillaume...

— Jamais !

— Je le regrette, car, selon moi, votre aversion rejaillit injustement sur Claude, auprès de qui j'ai senti tout de suite que, sans lui, je ne saurais être heureuse.

— Voyez-vous ça !

— C'est si bon d'aimer ! c'est si bon d'être aimée !... Ah ! mARRAINE! s'écria Suzanne, vous avez tressailli, je vous ai vue rougir. Vous vous souvenez des heures qui précéderent votre mariage.

— Moi?... oui! oui! reprit Catherine avec une vivacité que sa filleule ne remarqua pas.

— Eh bien! mARRAINE, chère mARRAINE, au nom des tendresses qui vous rendirent sûrement autrefois heureuse, renoncez à des projets qui n'ont pas de raisons majeures d'exister, approuvez ceux que

j'ai formés et dont la réalisation vous assurera de ma part une gratitude éternelle !

— Taratata! fit la cabaretière, brusquement arrachée à l'on ne sait quelle émotion qu'elle eût bien voulu cacher, je changerai d'autant moins d'avis que le susdit Gaspard peut arriver d'un moment à l'autre. Il était au Havre hier, à ce qu'on dit; or, si j'ai un conseil à donner au soupireur dont tu parles, c'est de ne pas se jeter en travers de sa route; sinon, gare là-dessous !

— Claude ne craint personne.

— C'est joli à dire; mais M. Claude est fragile comme une carafe, et notre Gaspard, ma petite, est un gagnant de batailles !

La cabaretière usa tellement de sa terrible éloquence que Suzanne finit par trembler et par ne plus rien dire.

Elle rentra fort triste, ayant toutefois comme suprême appui l'espérance que Gaspard Beaudouin serait plus aisé à détourner d'un mariage avec elle que ne semblait le croire sa marraine.

(A suivre.)

ALFRED SÉGUIN.

Les détraqués :

— Ou donc avez-vous connu ce monsieur ? Vous paraissez très bien ensemble...

— Je l'ai connu à Charenton, où nous étions pensionnaires.

— Alors, c'est un camarade d'enfance ?

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

LA FERME DU GRAND-MORIÈRE

Située commune de Longué, sur le bord de la route des Rosiers à Longué, Exploité par le sieur Fourché, d'une contenance de 7 hectares 32 ares.

S'adresser, soit à M. Eugène BUCHER, propriétaire à Saint-Martin-de-la-Place, soit au notaire. (296)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE Maison Bourgeoise

Confortable, Située au centre du Pont-Fouchard,

Composée d'un salon, salle à manger, petit salon, office, cuisine. Au premier: 4 chambres et leurs cabinets, mansardes; écurie, remise; vaste jardin, charmilliers et bosquets.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire.

Maison à Louer

Pour la Saint-Jean 1887, Rue du Pavillon, n° 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin. (219)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE GRANDE MAISON

Pour le Commerce, Rue de la Petite-Bilange, n° 10.

S'adresser à M. DELAMARE, négociant.

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE ROGNURES

Pour emballages, Blanches ou de couleur.

A Céder de suite

UN FONDS DE COMMERCE

De Peinture, de Gravures, Cadres et Baguettes, avec l'installation.

Situé dans un des plus beaux quartiers d'Angers.

S'adresser à M. PAUL ROBIN, expert-comptable, demeurant à Angers, rue de la Roë, 36. (314)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de maladie,

Une bonne Boulangerie

Située à Ingrandes (Indre-et-Loire),

Seule dans la commune, employant 55 culasses de farine par mois.

LONG BAIL

S'adresser, pour renseignements, à M^e GABILLON, notaire à Ingrandes.

BOULANGERIE VIENNOISE

DECHEZELLE-ROBIN

67, quai de Limoges, 67

Panification Française et Etrangère

Entrepôt de Son et de Levure.

AVIS

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement:

Scîmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison:

Brosserie, Cirage pour harnais,

Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais;

Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage;

Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

M. MARCOMBRE, huissier à Saumur, demande un clerc majeur.

ON DEMANDE un garde particulier,

sachant s'occuper d'agriculture. On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage.

S'adresser au bureau du journal.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

UN LIVRE UTILE

La Librairie H. LECLERC, de Château-Gontier (Mayenne), vient de faire paraître un excellent ouvrage que nous voudrions voir entre les mains de tous les cultivateurs, car il enseigne, par la démonstration la plus simple, sous forme de conférences, cette science si importante et si ignorée de la CHIMIE AGRICOLE. Combien de sujets qui paraissent obscurs à nos fermiers leur deviendraient familiers; combien d'erreurs dans l'application des engrais à la culture seraient évitées, s'ils possédaient les simples notions de Chimie agricole que leur enseigne le petit livre que nous leur recommandons aujourd'hui. En voici le titre:

SIMPLES NOTIONS

DE CHIMIE AGRICOLE

CONFÉRENCES

Suivies d'une Instruction pratique pour l'achat des Engrais chimiques, et d'un Tableau de la composition moyenne de différentes Matières intéressant les Cultivateurs,

PAR P. ROGER

Membre de la Société des Agriculteurs de la Sarthe

110 pages de texte et de tableaux

PRIX: 50 centimes; par Poste, 60 centimes

Pour recevoir cet ouvrage, envoyer 60 centimes en timbres-poste à M. Henri Leclerc, membre de la Société des Agriculteurs de France, imprimeur à Château-Gontier (Mayenne).

Saumur, Imp. P. GODET.

Ancienne Maison Paul JEUNETTE

JULES JEUNETTE

SUCCESSEUR

44, quai de Limoges, Saumur.

M. JULES JEUNETTE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1^{er} Mai il prendra la suite d'affaires de M. PAUL JEUNETTE, pour les charbons de toutes sortes.

Pour les commandes, s'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges.

NOTA. — M. Jules JEUNETTE conserve toujours en outre son commerce de Plâtre, Chaux, Ciments, Graineterie, Échalas pour vigne et Treillages pour clôture.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

AUX ANÉMIQUES

Pour absorber du fer avec plaisir, prenez le

6 fr. 50 le flacon. Adresser mandat-poste Compagnie formière à Bordeaux.

VIN DU DOCTEUR

FERRUGINEUX

Se trouve à Saumur chez M. LAUMONDAIS.

DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 MAI 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	80 50	80 15	Est	795	792 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522	520
3 % amortissable	83 65	83 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1262 50	1252 50	Ville de Paris, oblg. 1855-1860	522	520	Est	387	385 50
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1152 50	1155	— 1865, 4 %	521	521	Midi	391	390
4 1/2 %	104	104	Nord	1518 75	1515	— 1869, 3 %	409	409	Nord	400	399 25
4 1/2 % (nouveau)	108 35	108 20	Orléans	1304 25	1307 50	— 1871, 3 %	395 50	397	Orléans	394	393 50
Obligations du Trésor	515	518	Ouest	865	865	— 1875, 4 %	513 50	515	Ouest	391	390 50
Banque de France	4120	4100	Compagnie parisienne du Gaz	1366 25	1370	— 1876, 4 %	513 50	511 50	Paris-Lyon-Méditerranée	388	388
Société Générale	455	455	Canal de Suez	3007 50	1990	Bons de liquid. Ville de Paris	520 75	521	Paris-Bourbonnais	389 75	389 75
Comptoir d'escompte	1011 25	1020	C. gén. Transatlantique	517 50	512 50	Obligat. communales 1870	477	478	Canal de Suez	580	578 25
Crédit Lyonnais	543 75	545	Russe 5 0/0 1870	98 56	98 25	Obligat. foncières 1879 3 %	483	484			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1362 50	1358 75				Obligat. foncières 1 83 3 %	381	380			
Crédit mobilier	270	270									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS														
SAUMUR - MONTREUIL - THOUARS - LOUDUN - POITIERS				SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ				SAUMUR - VERNANTES - CHATEAU-DU-LOIR.				SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS										
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir	
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5	Saumur	3 03	6 53	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur(état)	»	8 10	12 09	»	3 18	5 54	St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 43	»	4 26	8 43	Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	3 47	7 41	»	
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 5	»	4 39	8 56	Vernantes	8 22	12 31	»	3 40	6 14	La Chapelle	»	7 31	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14	
Montreuil(a)	2 34	7 09	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	Noyant-Méon	8 29	12 59	2 11	4 05	6 38	La Méritré	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14	
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11	Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	Angers	3 58	8 23	10 41	2 20	4 19	8 34	11 47	
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37															
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»	9 52															
Poitiers	»	10 33	»	10 40	5	»	12 12															
SAUMUR - BOURGUEIL				SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON																		
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir							
Saumur	8 21	»	»	Saumur	9 26	4 34	»	Saumur	9 04	12 50	7 26	Chinon	7 43	4 41	8 58							
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 40	12 20	6	Port-Boulet	8 10	5 02	9 22	Port-Boulet	8 10	5 02	9 22							
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	12 50	7 26	Saumur	9 04	7 06	10 30											

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, 18. Certifié par l'imprimeur soussigné.